

# L'éthique dans les pratiques professionnelles

Durée : 1 jour(s) (7,00 heures)

## OBJECTIFS GENERAUX DE LA FORMATION :

- Identifier les enjeux d'une réflexion éthique
- Identifier des concepts centraux dans la démarche éthique : autonomie, dignité, respect, justice...
- Connaître les différents outils à disposition (RBPP-HCTS)
- Valoriser les points d'appui/leviers d'une démarche éthique : questionnement, débat, prise en compte du point de vue de la personne accompagnée
- Se situer dans une démarche réflexive sur les pratiques professionnelles en s'appuyant sur des situations vécues

## PUBLIC :

Professionnels du secteur social et médico-social

## PREREQUIS :

Aucun prérequis

## CONTEXTE :

Les professionnels des ESMS sont confrontés régulièrement à des questionnements face à des problématiques particulières. Ils se posent dans la prise en compte du respect des usagers, de la Morale, du Droit et la Déontologie et de l'Ethique.

« L'éthique est une réflexion qui vise à déterminer le bien agir en tenant compte des contraintes relatives à des situations déterminées »<sup>[1]</sup>. Le référentiel d'évaluation de la qualité de la HAS (validé le 8 mars 2022) porte quatre valeurs fondamentales : le pouvoir d'agir de la personne ; le respect des droits fondamentaux ; l'approche inclusive des accompagnements et la réflexion éthique des professionnels. Cette dernière est donc considérée comme un pilier de l'action sociale et médico-sociale, au même titre que la bientraitance. L'éthique doit donc prendre une place particulière dans les pratiques des professionnels des ESMS, ceci dans un souci de réponses adaptées et personnalisées et porteuse de sens pour tous. Or, l'éthique est souvent identifiée à la décision grave et difficile, référée à des situations complexes. Mais la mise en valeur du questionnement éthique dans le référentiel d'évaluation de la HAS indique très clairement, que bien au-delà de la prise de décision, il concerne également le quotidien des pratiques. Il revient à l'encadrement de chaque établissement ou service de favoriser ou de faire émerger cette préoccupation, de la situer à une juste place dans l'amélioration continue des pratiques au sein de l'organisation, de repérer les points d'appui d'un questionnement éthique, afin que professionnels et personnes accompagnées y trouvent les conditions d'un accompagnement de qualité.

[1] Définition de J.-J. Nillès, prenant en compte les travaux de A. BADIOU et de P.RICOEUR, cabinet Socrates, Anesm, « Analyse documentaire relative au développement d'une démarche éthique dans les ESSMS »

## PROGRAMME :

### L'éthique, approche théorique et mise en pratique

- Réflexion individuelle et collective sur l'éthique dans sa pratique quotidienne
- Clarification de l'éthique et la différence avec d'autres concepts (déontologie, morale, bonnes pratiques) en lien avec la RBPP (Recommandation de bonnes pratiques professionnelles) de la HAS (Haute Autorité de Santé)
- Présentation des critères d'évaluation de la HAS dans le domaine de l'éthique
- Réflexion collective sur l'identification des points forts et des points d'amélioration en fonction de ces critères

### La construction d'une démarche éthique

- Place de la personne accompagnée dans la réflexion éthique
- Les lieux et places de la démarche éthique : la mise en place d'un comité éthique ?
- Réflexion collective en sous-groupe sur des cas pratiques rencontrés au sein de la structure, quelles réponses dans le cadre de questionnements éthiques
- Présentation des travaux de groupe pour un échange collectif

### Objectifs pédagogiques :

- découvrir et acquérir une démarche de réflexion éthique



- *s'approprier les outils existants (RBPP et autres textes de référence)*
- *réfléchir collectivement et élaborer des pistes d'action pour une mise en place d'instances de réflexion éthique au sein de l'établissement*

### MODALITES PEDAGOGIQUES :

- Apports théoriques
- Partage d'expériences
- Travaux en groupe

### MODALITES D'EVALUATION :

- Quizz pour identifier les connaissances des stagiaires à l'entrée de formation
- Questionnaire individuel en fin de formation : ce que j'ai appris, ce que je mets en réflexion, ce que je vais mettre en œuvre

### MODALITES D'INSCRIPTION :

#### Inscription en ligne obligatoire (voir en bas de page)

#### Coût de la formation :

- Contribuant : 155€/participant
- Non contribuant : 205€/participant

Aucun paiement n'est demandé à l'inscription. Le règlement se fera à l'issue de la formation (ou en fin de trimestre pour les formations longues), par virement bancaire ou par chèque.

Si le nombre d'inscrits est insuffisant, le CREAI pourra proposer une autre date sur un autre lieu, voire annuler la formation au plus tard 10 jours avant la date de la session.

*Les formations inter sont organisées dans nos locaux à Châlons-en-Champagne (51), Vandoeuvre-lès-Nancy (54) ou Sélestat (67)*

*Horaires : 9h-12h30 et 13h30-17h*

### COÛT DES FORMATIONS INTRA :

*Contribuants au CREAI : 1160€ par jour*

*Non-contribuants au CREAI : 1450€ par jour*

*(pour un groupe de 15 personnes maximum)*

**PROGRAMME COMPLET ET INSCRIPTION EN LIGNE : <https://catalogue1-creai-grand-est.dendreo.com>**

Contact Formations INTRA : ☎ 03.26.68.35.71 ▪ ✉ [accueil@creai-grand-est.fr](mailto:accueil@creai-grand-est.fr)

Contact Formations INTER : ☎ 03.83.37.90.81 ▪ ✉ [comm@creai-grand-est.fr](mailto:comm@creai-grand-est.fr)

**CREAI Grand Est - Centre Régional d'Etudes, d'Actions et d'Information en faveur des personnes en situation de vulnérabilité**

Siège : 5 rue de la Charrière – Cité Administrative Tirlet – Bât. 3 – 51036 Châlons-en-Champagne Cedex

Antenne Lorraine : 1 rue du Vivarais 54500 Vandoeuvre-lès-Nancy

Antenne Alsace : 5 avenue de la Gare – Centre d'Affaires le 1840 – 67600 Sélestat

Déclaration d'activité enregistré sous le n° 215100010-51